

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALLIER

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-VALLIER, TENUE LE 10 AOÛT 2009 À LA MAIRIE DE SAINT-VALLIER, À 20H00.

PRÉSENCES : M. Gilles Langevin, maire
M. Jacques Bouffard
Mme Gaétane Gagnon
Mme Sylvie Corriveau
M. Henri Mercier
M. André Rochefort

ABSENCE : M. Edgar Cormier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ouverture de l'assemblée est faite par M. Gilles Langevin, maire et Mme Claire St-Laurent fait fonction de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance par M. le maire
02. Présences
03. Adoption de l'ordre du jour
04. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2009
05. Acceptation des comptes
06. Correspondance (liste jointe)
 - a) Demande d'aide financière – Unité pastorale du Fleuve
 - b) Formation sécurité nautique – Institut national de sécurité nautique
 - c) Demande aide financière – projet Taktika II : irruption au massif!
 - d) La mémoire des feux – journée du 12 septembre 2009
07. Administration générale
 - a) Dépôt du rapport mensuel au 31 juillet 2009
 - b) Signature des effets bancaires
 - c) Modification au calendrier des réunions régulières et de l'heure des séances
 - d) Résolution désignant un responsable dans le cadre du programme Diagnostic résidentiel – Mieux consommer
 - e) Avis de motion : règlement modifiant les journées d'ouverture du bureau municipal
 - f) Séances de travail
 - g) Adoption du règlement 138-2009 modifiant certaines annexes du règlement 67-99 concernant la circulation et le stationnement
 - h) Adoption du règlement 139-2009 modifiant l'article 6 du règlement 04-93 constituant un Comité consultatif en urbanisme
 - i) Autorisation – signature de l'entente municipale concernant la réalisation des travaux de construction et d'aménagement de barrages à la décharge du Lac-aux-Canards
 - j) Autorisation d'acquisition – terrain pour la correction de la courbe du Chemin Lemieux
 - k) Procès-verbal et recommandations du Comité consultatif en urbanisme
 - l) Protocole d'entente – installation de panneaux de signalisation Route bleue
 - m) Suivi des revenus et dépenses du Festival Vents et Marées 2009
08. Affaires nouvelles

- a) Modifications des heures d'ouverture du bureau municipal
- 09. Période de questions
- 10. Levée de la séance

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de M. Henri Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au point 8 les sujets suivants : b) Passage à niveau - chemin de la desserte; c) Sortie chemin du Rocher – entretien du CN; d) Clôture citerne incendie – chemin du Rocher et e) Panneaux de signalisation tout en laissant le point Affaires nouvelles ouvert.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2009

Sur proposition de M. Henri Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet soit accepté tel que rédigé.

Approbation des comptes à payer

Sur proposition de Mme Gaétane Gagnon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes payés en date du 31 juillet 2009 totalisant 39 101,59 \$.

CORRESPONDANCE

Mme Claire St-Laurent procède à la lecture du résumé de la correspondance reçue à la municipalité.

2009-08-930

Demande d'aide financière – Unité pastorale du Fleuve

Il est proposé par Mme Gaétane Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer une aide financière de 50,00\$ à l'Unité pastorale du Fleuve pour la publication d'un Feuillet paroissial annuel spécial à être distribué dans toutes les paroisses desservies par l'Unité pastorale du Fleuve.

Formation sécurité nautique – Institut national de sécurité nautique

Nous avons reçu une offre de formation de l'Institut national de sécurité nautique pour l'obtention de la carte de compétence de conducteur d'embarcation de plaisance. Personne ne suivra cette formation.

2009-08-931

Demande d'aide financière – projet Taktika II : irruption au massif!

Il est proposé par Mme Gaétane Gagnon et résolu majoritairement par les conseillers présents d'octroyer une aide financière de 100,00 \$ au Comité organisateur pour la réalisation de l'activité – projet Taktika II : irruption au massif ! qui se tiendra le 10 octobre 2009 au Massif du Sud, à Saint-Philémon, pour les jeunes âgés entre 12 et 17 ans, sur le territoire de la MRC de Bellechasse. Nous leur demanderons également de nous faire parvenir un rapport complet une fois l'activité réalisée pour savoir le nombre de jeunes de Saint-Vallier qui ont participé à ce projet et dans quelle mesure le milieu a contribué au financement de l'activité.

La mémoire des Feux – demande de participation

Le comité organisateur de «La mémoire des Feux» organise une journée commémorative en l'honneur des civils de 1759 le 12 septembre 2009. La municipalité de Saint-Vallier est invitée à y participer. Une rencontre d'information est prévue à Beaumont, le 12 août prochain. Personne n'assistera à cette réunion.

Rapport mensuel au 31 juillet 2009

Mme St-Laurent remet une copie du rapport financier au 31 juillet 2009 et répond aux questions posées sur le document.

2009-08-932

Signature des effets bancaires

ATTENDU QUE les personnes rattachées aux fonctions de maire, maire suppléant et directeur général risquent d'être absentes à un moment ou un autre dans l'exercice de leurs fonctions;

ATTENDU QUE nous devons simplifier la procédure qu'il nous faut entreprendre à chaque fois que nous devons changer le nom d'un signataire, soit formuler une nouvelle résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Corribeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les personnes portant le titre de maire ou maire suppléant avec la directrice générale ou, en l'absence de celle-ci, l'adjointe administrative les effets bancaires émis par la municipalité de Saint-Vallier sur les comptes qu'elle détient à la Caisse populaire de Saint-Vallier.

2009-08-933

Modification du calendrier des réunions régulières et de l'heure des séances

Il est proposé par M. Henri Mercier et résolu majoritairement par les conseillers présents de modifier le calendrier des séances régulières de la municipalité en annulant la séance ordinaire du 5 octobre 2009, en modifiant l'heure des séances pour 19h30 plutôt que 20 heures et qu'un avis public soit affiché aux endroits prévus pour en aviser la population.

2009-08-934

Responsable dans le cadre du programme Diagnostic résidentiel – Mieux consommer de Hydro-Québec

Attendu qu'Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie;

Attendu que pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le «Diagnostic résidentiel Mieux consommer», lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation;

Attendu que pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion;

Attendu que les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidents admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à la municipalité de Sacré-Cœur en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur;

Attendu que ce montant sera de 30\$ par rapport de recommandation en format papier et de 35\$ par rapport de recommandation en format électronique;

En conséquence, il est proposé par M. André Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Vallier accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme «Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer» et que Mme Claire St-Laurent, directrice

générale de la municipalité, soit désignée comme responsable de ce projet et comme celle qui accompagnera Hydro-Québec au cours de cette campagne;

Que la municipalité de Saint-Vallier autorise Mme Claire St-Laurent, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tout document et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution ou en son absence, Mme Sylvie Corriveau, conseillère, à signer, à titre de substitut, pour et au nom de la municipalité de Saint-Vallier, tout document et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution.

Avis de motion abrogeant le règlement concernant les journées d'ouverture du bureau municipal

Je soussigné, M. André Rochefort, conseiller donne avis par la présente qu'il sera abrogé lors d'une séance ultérieure le règlement portant le numéro 121-2007 concernant les journées d'ouverture du bureau municipal.

André Rochefort, conseiller

2009-08-935

Séances de travail

Il est proposé par M. Henri Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les séances de travail se tiennent le mercredi précédant la séance ordinaire du mois, à 19h30. Cette résolution abroge la résolution 2009-07-922.

2009-08-936

Adoption du règlement 138-2009 modifiant certaines annexes du règlement 67-99 concernant la circulation et le stationnement

Il est proposé par M. André Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit adopté le règlement 138-2009.

RÈGLEMENT NUMÉRO 138-2009 : MODIFIANT CERTAINES ANNEXES DU RÈGLEMENT 67-99 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALLIER DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1: Annexe « A » - Arrêts obligatoires (article 4.1)

Le paragraphe 9 de l'annexe « A » est modifié en remplaçant les mots « *rue Principale* » par les mots « *montée de la Station* ».

Un paragraphe est ajouté à l'annexe « A » et se lit comme suit : « *27. Avenue du Rivage, du côté Est, direction Nord, à l'intersection de la rue de la Grève* ».

ARTICLE 2: Annexe « G » -Limite de vitesse (article 5.1)

Les mots suivants sont ajoutés après les mots « Chemin Lemieux » : « sauf pour la section du chemin où la limite de vitesse est réduite à 30 km/h.

ARTICLE 3: Annexe « H » -Limite de vitesse (article 5.2)

Les mots suivants sont ajoutés après les mots « Avenue de l'Église » :
« Avenue du Rivage »

Les mots suivants sont ajoutés après les mots « Avenue du Rivage » :
« Chemin Lemieux : sur une distance de 200 mètres à partir de l'entrée Ouest du pont en direction Est ».

ARTICLE 4: Annexe « L » - Stationnement interdit à certains endroits, jours et heures (article 7)

Les mots suivants « NON APPLICABLE » sont remplacés par le texte suivant : « Avenue de l'Église axe-Nord-Sud : du Fleuve Saint-Laurent à la rue de la Grève, du 1^{er} mai au 31 octobre ».

ARTICLE 5: Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Gilles Langevin, maire

Claire St-Laurent, directrice générale

2009-08-937

Adoption du règlement 139-209 modifiant l'article 6 du règlement 04-93 constituant le Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par Mme Sylvie Corriveau et résolu majoritairement par les conseillers présents que le règlement 139-2009 soit adopté.

Le conseil de la municipalité de Saint-Vallier décrète ce qui suit :

ARTICLE 1:

Le texte de l'article 6 du règlement 04-93, *RÈGLEMENT CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME*, déjà modifié par l'article 2 du règlement 96-2004, est de nouveau modifié en remplaçant les mots « deux membres du Conseil et trois résidents de la municipalité » par les mots « un membre du conseil et quatre représentants de la population ».

ARTICLE 2: Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Gilles Langevin, maire

Claire St-Laurent, directrice générale

2009-08-938

Autorisation – signature de l'entente intermunicipale concernant la réalisation des travaux de construction et d'aménagement de barrages à la décharge du Lac-aux-Canards

Il est proposé par M. André Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M. Gilles Langevin, maire, et Mme Claire St-Laurent, directrice générale, à signer l'entente intermunicipale concernant la réalisation des travaux de construction et d'aménagement de barrages à la décharge du Lac-aux-Canards.

2009-08-939

Autorisation d'acquisition – terrain pour la correction de la courbe du Chemin Lemieux

Il est proposé par Mme Gaétane Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M. Gilles Langevin, maire, et Mme Claire St-Laurent, directrice générale, à rencontrer le propriétaire du terrain et à négocier un projet d'acquisition dudit terrain nécessaire pour la réalisation de la correction de la courbe du Chemin Lemieux.

Procès-verbal du Comité consultatif en urbanisme et recommandations

La secrétaire-trésorière dépose le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif tenue le 20 juillet 2009. Chacune des recommandations du CCU est présentée.

2009-08-940

388, rue des Chalets : agrandissement remise

Considérant que le projet présenté est conforme à la réglementation et que le CCU en recommande unanimement l'autorisation (recommandation 2009-30),

Il est proposé par Mme Sylvie Corriveau et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le projet qui consiste à

- 1. agrandir la remise de 10' X 6' à 20' X 6' en utilisant les mêmes matériaux et les mêmes couleurs;**
- 2. et d'installer une porte bleue de 5' de large.**

2009-08-941

390, rue Principale – agrandissement arrière 18' X 16' et ajout de galerie

Considérant que le projet présenté est conforme à la réglementation et que le CCU en recommande unanimement l'autorisation (recommandation 2009-31),

Il est proposé par Mme Gaétane Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le projet qui consiste à

- 1. un agrandissement arrière de 18' X 16'**
- 2. et l'ajout d'une galerie arrière (prolongement de la galerie existante).**

Le revêtement extérieur sera fait de planches et de bardeaux de cèdre.

2009-08-942

362, rue de la Grève – abattage peuplier

Considérant que l'état de l'arbre et que le CCU en recommande unanimement l'autorisation (recommandation 2009-32),

Il est proposé par M. André Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'abattage de cet arbre et d'obliger les propriétaires à planter un autre parmi la liste des espèces autorisées.

2009-08-943

382, rue Principale – abattage d'un érable

Considérant que l'état de l'arbre et que le CCU en recommande unanimement l'autorisation (recommandation 2009-33),

Il est proposé par Mme Gaétane Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'abattage de cet arbre.

2009-08-944

340, rue Principale – rénovation

Considérant que le projet présenté est conforme à la réglementation et que le CCU en recommande unanimement l'autorisation (recommandation 2009-34),

Il est proposé par Mme Sylvie Corriveau et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le projet qui consiste à

- 1. changer les volets de bois bleus pour des volets en PVC bruns;**
- 2. changer la couleur des portes bleues pour des portes brunes «grains de poivre».**

2009-08-945

Révision de la rédaction du règlement du PIIA et mise à jour des photos

Considérant la recommandation des membres du CCU, il est proposé par M. Henri Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entreprendre une révision de la rédaction du règlement du PIIA et la prise de nouvelles photos et la mise à jour de la fiche technique de chacun des bâtiments compris dans les secteurs du PIIA.

Recrutement de candidats pour représenter les citoyens au CCU

Ce point est remis à la prochaine séance de travail du conseil municipal.

2009-08-946

Signature – protocole d’entente concernant l’installation d’un panneau de signalisation de la Route bleue

Il est proposé par Mme Gaétane Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser M. Gilles Langevin, maire, et Mme Claire St-Laurent, directrice générale, à signer le protocole d’entente concernant l’installation d’un panneau de signalisation de la Route bleue indiquant comme aire de repos pour les kayakistes la halte routière du Domaine de la Rivière Boyer.

Suivi des revenus et des dépenses du Festival Vents et Marées 2009

Chacun des membres du conseil municipal a reçu un suivi concernant les revenus et les dépenses du Festival Vents et Marées 2009 en date du 7 août 2009. Mme St-Laurent répond aux questions sur ce rapport. Un rapport complet de l’activité sera remis aux membres lors de la séance du 14 septembre 2009.

AFFAIRES NOUVELLES

2009-08-947

Modification des heures d’ouverture du bureau municipal

Il est proposé par M. Henri Mercier et résolu à l’unanimité des conseillers présents que les heures d’ouverture du bureau municipal soient désormais les suivantes : du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00 et le vendredi, de 8h00 à 12h00, à compter du 17 août 2009.

Passage à niveau – chemin de la desserte

Monsieur Jacques Bouffard informe le conseil municipal que certains arbres sont hauts sur le terrain du CN à l’approche de la traverse de chemin de fer. Une demande sera acheminée à M. Pierre Dusablon pour obtenir l’autorisation de procéder à la coupe de certains arbres qui nuisent à la visibilité.

Sortie – chemin du Rocher

Monsieur Jacques Bouffard informe le conseil municipal que certains arbres sont hauts sur le terrain appartenant au MTQ à la sortie du chemin du Rocher. Un appel sera fait à M. Jean-Marc Aubé pour lui demander de se rendre sur place dans le but de procéder à une évaluation de la situation.

Clôture – 1^{ère} citerne incendie chemin du Rocher

Monsieur Jacques Bouffard informe le conseil municipal que la clôture de la première citerne incendie située sur le chemin du Rocher est brisée. Une demande sera faite à M. Yvon Côté pour corriger la situation.

2009-08-948

Panneaux de signalisation

Il est proposé par Mme Gaétane Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser l’achat de panneaux de signalisation pour indiquer l’accès public au fleuve, le sentier piétonnier, la mise à l’eau des bateaux et l’interdiction de stationner dans la rue de la Grève, panneaux à être installés dans le village de Saint-Vallier pour la somme de 652,55 \$ plus taxes, somme à être prise dans le poste budgétaire 02-320-00-640.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Gilles Langevin répond aux questions posées par l’assemblée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Henri Mercier, la séance est levée à 22h20, l'ordre du jour étant épuisé.

Gilles Langevin, maire

Claire St-Laurent, directrice générale

Le maire entend signer toutes les résolutions présentées dans ce procès-verbal et reconnaît que la signature apposée ci-bas est valide comme si elle était apposée sous chacune des résolutions du présent procès-verbal.

Gilles Langevin, maire